

PROCES VERBAL D'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE 2024 DU 03/04/2025

Le 3 avril 2025 à 19 heures, sis Salle des associations 7 rue Fleuret Charpentier, 77140 Saint-Pierre-Lès-Nemours s'est réuni l'assemblée générale ordinaire de l'association USNSP SPORT ADAPTÉ, ci-après relaté.

Il a été établi une feuille de présence signée par chaque membre entrant en séance, ainsi que les représentants des membres non présents.

L'assemblée générale désigne Daniel Touzet, en qualité de président de séance et Anne-Christine Le Bras en qualité de secrétaire de séance.

La feuille de présence est certifiée exacte et sincère par le président de séance et la secrétaire de séance. Les membres de l'association se sont réunis sur convocation du président, conformément aux statuts.

En conséquence, l'assemblée peut valablement délibérer.

Le président de séance met à disposition des membres de l'assemblée :

- ✓ La feuille de présence certifiée exacte et sincère ;
- ✓ Les pouvoirs des personnes représentées ;
- ✓ L'ordre du jour ;
- ✓ Le rapport moral et d'activité de la saison 2024-2025.
- ✓ Le bilan financier clos au 31/12/2024 ;
- ✓ Le budget prévisionnel 2025.

Membre de bureau présent :

Président : Daniel Touzet

Vice-Président : Mohamed Bouhbout

Secrétaire : Anne-Christine Le Bras

Trésorier : Michel Frot

Trésorière adjointe : Brigitte Sorot

Le président de séance rappelle que l'assemblée générale est appelée à délibérer sur l'ordre du jour suivant :

- ✓ Le rapport moral et d'activité ;
- ✓ Le bilan financier ;
- ✓ Le budget prévisionnel ;
- ✓ L'appel à candidature du comité d'administration ;
- ✓ La démission du bureau et appel à candidature ;
- ✓ L'élection du nouveau président et du comité d'administration.

Le président de séance aborde successivement les questions figurant à l'ordre du jour.

1. Rapport moral et d'activité.

Le président fait le bilan de la saison 2024-2025, et présente son rapport sur la gestion et les activités de l'association.

Son exposé porte notamment sur :

a) La stratégie mise en œuvre et les mesures adoptées tendant à la réalisation de l'objet de l'association :

Faire pratiquer des activités physiques et sportives aux personnes atteintes d'un handicap mental et/ou psychique. Aider à développer un lien social qui souvent fait défaut à nos handicapés. Développer les liens d'amitié entre ses membres adhérents. Encourager sur le plan local, départemental et régional la création de groupement sportifs destinés à la pratique du sport.

b) Le fonctionnement de l'association :

L'association fonctionne grâce aux cotisations de ses adhérents, aux subventions du département et des communes où résident ces derniers, ainsi qu'à l'engagement de bénévoles qui donnent de leur temps pour les activités sportives et l'organisation des manifestations.

c) Les activités sportives de l'association :

- ✓ Basket-ball
- ✓ Natation

Pour l'année 2024/25 l'association compte 36 adhérents, 18 pour le basket et 25 pour la natation, 7 adhérents pratiquent les 2 sports.

d) Les événements organisés :

- ✓ 11 janvier 2024 galette des rois
- ✓ 3 mars 2024 repas dansant
- ✓ 22 juin 2024 défilé de la Saint Jean
- ✓ 27 juin 2024 barbecue de fin de saison
- ✓ 27 août 2024 passage de la flamme paralympique
- ✓ 07 septembre 2024 Forum des sports
- ✓ 05 octobre 2024 journée multisports
- ✓ Décembre 2024 distribution de boîte de chocolats

e) Prévision des manifestations pour 2025 :

- ✓ Avril : Goûter dansant (*suivant la disponibilité de la salle*)
- ✓ 12 avril : championnat régional de natation à Drancy
- ✓ Juin : Défilé de la Saint Jean
- ✓ Juin : Barbecue de fin de saison
- ✓ Juin (prévision) championnat de France de natation à Saint Raphaël
- ✓ Septembre Forum des sports
- ✓ 28 septembre : Anniversaire de l'association, 20 ans

Les activités se déroulent au gymnase Roux à Nemours pour le basket le jeudi soir et à la piscine tournesol de Nemours pour la natation le vendredi soir. À de rares occasions, des problèmes techniques liés à la sécurité nous ont conduits à annuler certaines séances. Tout est désormais rentré dans l'ordre.

Le président rappelle que le site internet est en ligne à l'adresse suivante :

<https://www.usnspsa.fr>

Vous y trouverez divers documents officiels relatifs à la vie de l'association, les dossiers d'inscription, ainsi que l'actualité des événements accompagnée de photos des différentes manifestations organisées.

Courrier électronique :

En raison de piratage, phishing, disparition de courriels de notre boîte mail Gmail et pour une meilleure sécurité, ainsi qu'une meilleure cohérence entre le site Internet et les courriers électroniques, une nouvelle adresse a été créée :

contact@usnspsa.fr

L'adresse Gmail restera active encore quelques temps, et les messages reçus seront transférés automatiquement à la nouvelle adresse.

2. Bilan financier

Le trésorier présente son rapport financier et fait le bilan de l'exercice écoulé au 31/12/2024. Son exposé porte notamment sur les ressources et les dépenses. Nous finissons l'année avec un résultat excédentaire de 752,96 euros.

Ce point figurant à l'ordre du jour n'appelle pas de vote de l'assemblée générale.

Résolution

Après en avoir délibéré, l'assemblée générale approuve les comptes de l'exercice clos au 31/12/2024 tels qu'ils ont été présentés par le trésorier.

3. Budget prévisionnel 2025.

Le trésorier Michel Frot, nous présente le budget prévisionnel pour l'année 2025.

Ce budget présente une augmentation substantielle car nous prévoyons cette année une manifestation particulière.

En effet cette année notre association fêtera ses 20 ans et pour l'occasion nous souhaitons organiser un repas qui, nous l'espérons réunira les membres, leur famille et toutes les personnes qui au cours de ses 20 ans ont participé soit financièrement soit par leur présence bénévole à l'essor de notre association.

Cet événement nous permettra de mettre à l'honneur toutes ses personnes qui ont contribué à la pérennité de notre association et donc de permettre à ses personnes souvent exclues de la société d'accéder à une vie sociale.

Une date a déjà été retenue : le 28 septembre 2025, à la salle des fêtes de Nemours, « La Scène du Loing », que la mairie de Nemours a généreusement mise à notre disposition à titre gracieux.

À cette occasion, M. Frot rappelle que notre association a cette particularité de s'occuper de personnes qui, pour la grande majorité, n'ont pas de famille et disposent de peu, voire d'aucune ressource. Elles ne sont donc pas en mesure de participer financièrement.

C'est pourquoi nous recherchons activement des sponsors ainsi que des personnalités dont la présence permettrait de mettre en lumière cette partie de la population trop souvent oubliée. M. Frot souligne également que chaque don peut faire l'objet d'une déduction fiscale.

Cette résolution a été approuvée à l'unanimité.

Le président Daniel Touzet remercie chaleureusement les représentantes de la mairie notamment Mme Nathalie PETITDIDIER-LENOIR, Mme Sylvie RADZIMSKI de la mairie de Nemours et Mr Manuel MEIRA de la mairie de Saint-Pierre qui sont systématiquement présentes et répondent à toutes nos sollicitations en fonctions de leurs possibilités.

Il remercie également toutes les mairies qui selon leurs possibilités nous subventionnent ainsi que la région et le département.

Mr Frot en profite pour remercier les services techniques de la ville de Nemours qui répondent systématiquement à nos appels quand des problèmes techniques surviennent et contribues par leurs réactions et leurs disponibilités au bon fonctionnement de notre association.

L'association a pour projet de revoir les statuts, ceux-ci n'ayant pas changés depuis sa création.

Le Président Daniel Touzet rappelle que la mise à jour de nos statuts nécessite la tenue d'une assemblée générale.

4. Démission du bureau et appel à candidature.

L'ensemble du conseil d'administration démissionne pour laisser place aux nouvelles élections.

5. Élections du président et du conseil d'administration

Président	: Daniel TOUZET
Vice-président	: Mohamed BOUHBOUT
Secrétaire	: Anne-Christine LEBRAS
Secrétaire adjoint	: Patrick ROSSI
Trésorier principal	: Michel FROT
Trésorière adjointe	: Brigitte SOROT

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

6. Interventions diverses

Mme Nathalie PETITDIDIER-LENOIR, Adjointe au maire De Nemours en charge du sport et de la santé prend la parole et nous assure du versement de la contribution de la mairie de Nemours pour notre budget de fonctionnement, nous confirme le prêt de la salle des fêtes de Nemours, et s'engage à faire en mesure de ses possibilités l'octroie d'une subvention exceptionnelle pour l'organisation de l'anniversaire des 20 ans de l'association.

Le président remercie Madame PETITDIDIER-LENOIR pour son engagement.

Fin de la séance 21h30.

**Le président de séance
Daniel TOUZET**



Fait à Nemours le 18 avril 2025
**La secrétaire de séance
Anne-Christine LE BRAS**

